

MALLEMORT INFOS

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE MALLEMORT DE PROVENCE

N°6 | OCTOBRE - NOVEMBRE - DECEMBRE 2015



ETAT CIVIL

DU 21 JUIN AU 26 SEPTEMBRE 2015

ILS NOUS ONT QUITTÉS

M^{me} Céline MILLE veuve CHABERT
décédée le 21 juin 2015 à Sénas

M^{me} Suzette VIAN veuve BOURGES
décédée le 25 juin 2015 à Aix en Pce

M^{me} Suzanne VIGUIER veuve BISCARAT
décédée le 29 juin 2015 à Mallemort

M. Lucien LAPREVOTE
décédé le 30 juin 2015 à Mimet

M. Paul BERNARD
décédé le 7 juillet 2015 à Mallemort

M^{me} Juliette RICARD veuve TROUCHE
décédée le 8 juillet 2015 à Mallemort

M. Antoine MARMOL
décédé le 9 juillet 2015 à Mallemort

M^{me} Zohra KHEDHIRI veuve TABOUBI
décédée le 11 juillet 2015 à Avignon

M^{me} Rolande VERCHEVAL veuve MARTINONI
décédée le 12 juillet 2015 à Mallemort

M^{me} Marie-Josèphe POLERE
décédée le 19 juillet 2015 à Salon de Pce

M^{me} Claudie ROMAN épouse CARPENTRAS
décédée le 23 juillet 2015 à Salon de Pce

M^{me} Antonia CAMUNEZ veuve DOMINGUEZ
décédée le 26 juillet 2015 à Mallemort

M. Patrick MENGUY
décédé le 2 août 2015 à Avignon

M. Robert PIVA
décédé le 3 août 2015 à Salon de Pce

M. KIHOUAL Abdelhamid
décédé le 07 août 2015 à Salon de Pce

M. Roland VIAL
décédé le 21 août 2015 à Mallemort

M. René JUILLAN
décédé le 23 août 2015 à Salon de Pce

M. Joannès PHILY
décédé le 30 août 2015 à Salon de Pce

M. Armand RAPHAËL
décédé le 30 août 2015 Mallemort

M^{me} Andrée SAUZE veuve FUCCI
décédée le 6 septembre 2015 à Aix en Pce

M^{me} Gabrielle DURAND
décédée le 8 septembre 2015 à Aix en Pce

M. Jean Claude CALLIER décédé le 9
septembre 2015 à Mallemort

M. Gil BOULANGER
décédé le 18 septembre 2015 à Mallemort

Madame le Maire et le Conseil Municipal présentent toutes leurs condoléances aux familles et aux proches.

BONJOUR LES BÉBÉS

Brahim BOUCHAALA
né le 21 juin 2015 à Salon de Provence

Mohamed RABAJ
né le 4 juillet 2015 à Cavaillon

Lina JAOUAR
née le 9 juillet 2015 à Salon de Provence

Kilian MENDEZ
né le 26 juillet 2015 à Salon de Provence

Esteban OCHOA LICERO
né le 21 juillet 2015 à Salon de Provence

Louise PUGLIESE
née le 22 juillet 2015 à Aix en Provence

Johanna FERRATO
née le 29 juillet 2015 à Salon de Provence

Olyvia BERTHO
née le 1^{er} août 2015 à Salon de Provence

Antoine DUPONT
né le 18 août 2015 à Salon de Provence

Quentin BON
né le 4 septembre 2015 à Pertuis

Louise ALVERNHE REYNAUD
née le 6 septembre 2015 à Salon de Provence

Méliné TCHAKHOYAN
née le 20 septembre 2015 à Salon de Provence

Roxanne FERT
née le 22 septembre 2015 à Salon de Provence

ILS S'AIMENT

Anaïs BOURGUIGNON & Sébastien LALICHE
le 27 juin 2015

Séverine JUSTAMON & Christophe CANALIS
le 04 juillet 2015

Joëlle DELMOTTE & Jean-Marie GUIBERT
le 04 juillet 2015

Odile TURREL & Roland GRANSART
le 07 août 2015

Marisa TRONCALE & Pascal MOURRE
le 08 août 2015

Morgane POTTIER & Ludovic CEAGLIO
le 29 août 2015

Farida HENNI & Abdallah BENOUALI
le 05 septembre 2015

Morgane CAZENAVE & Sébastien ANNICCHIARICO
le 12 septembre 2015

Valérie MOMPRIVE & Joël BERIDON
le 12 septembre 2015

Sandra VERRIER & Didier CENCI
le 26 septembre 2015

Edito

Chères Mallemortaises, Chers Mallemortais, Septembre est toujours le mois de rentrée, rentrée scolaire mais aussi reprise des activités et nouvelles dispositions ou résolutions à venir.

L'été et les grandes vacances sont derrière nous maintenant et je remercie toutes celles et ceux qui ont contribué à l'animer. Nous avons eu un bel été et des animations très réussies. Le 14 juillet a enchanté de nombreux Mallemortais, plus de 2000 personnes !!! Pour une première expérience de tir en Durance, avec la fanfare entraînante, dans un rythme dansant ce fut un succès, et nous réitérerons le même lieu pour l'année prochaine.

La fête des moissons, les animations du 1^{er} et 15 août ont permis un été très animé au cœur du village et sur notre place faisant le bonheur des bars et commerçants avec aussi les mardis semi-nocturnes très variés. Je remercie les associations impliquées ainsi que Bruno Laquay élu délégué à l'animation en charge des festivités. Un été caniculaire et donc une piscine appréciée !! Merci à toute l'équipe de surveillance, aux jeunes qui se sont investis dans leur 1^{er} emploi d'été et aux services qui ont permis un fonctionnement sans faille. Nous avons équipé la piscine d'une alarme laser pour la sécurité de tous. Nous avons adapté les horaires d'été et nos équipes de police municipales en binôme ont pu être très présentes sur la commune avec une amplitude horaire beaucoup plus importante que les années précédentes. Un été sans souci, avec un taux de délinquance sur juillet et août en baisse de 40% !! Merci donc aux servic-

es d'ordre, à la police municipale, à la gendarmerie ainsi qu'aux renfort et réservistes qui ont permis ces résultats.

L'été a été aussi l'occasion de travaux dans nos écoles, le grand chantier a été celui du changement des menuiseries de l'école Frédéric Mistral pour plus de confort et d'isolation à l'étage.

Le chantier des petits chemins : voirie, réseaux enterrés s'est terminé cet été avec pour finition les containers à ordures enterrés.

Avec l'automne arriveront bien d'autres chantiers : rénovation des logements sociaux rue du moulin, travaux des chemins ruraux la Pradelle, curage du canal, étude du pluvial, aménagement du rond point mille bouquet, parking de la Durance, déplacement du monument aux morts, construction des vestiaires du stade.....

Comme vous le voyez ce n'est pas le travail qui manque et c'est toute une équipe d'élus qui œuvre au service de la commune et des Mallemortais. Avec eux un personnel municipal qui se structure de mieux en mieux, qui s'engage avec ambition dans de nouveaux chantiers afin de répondre aux attentes de la commune.

En mon nom, celui du conseil municipal et de tous les Mallemortais je remercie les soixante-cinq agents fonctionnaires ainsi que les agents temporaires qui travaillent chaque jour pour Mallemort.

Je vous souhaite à tous un bel automne.
Sincèrement.

Hélène GENTE
Maire de Mallemort

Hommage à Paul Bernard

C'est avec une immense peine que nous nous sommes retrouvés très nombreux sur le parvis de la mairie pour un dernier hommage à Paul Bernard trop vite disparu.

1^{er} adjoint de Daniel Conte, il lui a toujours été fidèle et ce pendant 43 ans de mandat. Disponible, discret et efficace, telles sont les qualités essentielles à sa fonction qu'il a exercé avec passion.

Il a permis aux mallemortais une pratique sportive de qualité : piscine, mille club, gymnase, stade, parcours de santé... Beaucoup d'installations sont de son initiative. Il s'est aussi investi dans l'installation de l'espace jeune et le défendait avec ferveur. Merci à lui.

Il a su œuvrer avec l'office du tourisme pour faire de Mallemort un village fleuri au label "2 fleurs". Il a été à l'initiative du concours des crèches. Sans compter les milliers d'heures de réunions à Agglopro Provence. Un élu investi de sa charge jusqu'au bout.

« Homme de cœur, de qualité, de conciliation la maladie l'a trop vite emporté. Après seulement 6 mois de retraite d'élu tu n'auras pas pu profiter de ton temps enfin disponible. Saches cependant que ton œuvre pour Mallemort est bien ici présente, dans chaque ruelle ou placette fleurie, chaque lieu sportif, pour chaque habitant qui connaît le travail que tu as réalisé pendant 43 ans de ta vie au service des mallemortais et cela c'est unique. C'est pour cela qu'aujourd'hui nous te disons adieu, au-delà de la mer méditerranée que tu as souhaité rejoindre, toi qui aimait tant le vent et la voile à tes moments de liberté. » **Extrait du discours d'Hélène Gente, 9 juillet 2015.**



SOMMAIRE

Mallemort Infos #5

p 2	ÉTAT CIVIL
p 3	ÉDITO DU MAIRE
p 4	ÉCONOMIE - EMPLOI
p 6	TOURISME - SPORT
p 8	JEUNESSE, ÉCOLES ET PETITE ENFANCE
p 13	ENVIRONNEMENT URBANISME
p 16	SÉCURITÉ - CIVISME
p 19	SÉNIORS-SOLIDARITÉ
p 20	AGRICULTURE
p 22	CADRE DE VIE CULTURE(S)
p 26	INFOS
p 27	TRIBUNE POLITIQUE

Directeur de la publication : Hélène Gente.
Sources : Agglopro Provence, A.P.E Mallemort, Chambre de Commerce et Industrie, CFA Emile Pico, Ecofolio, Gendarmerie Nationale, Sites Ministériels.

Conception : service communication- culture, mairie de Mallemort.
Impression : Imprimerie Masson.
Tirage : 3200 exemplaires.
Reprographie des textes et photos interdite.
Crédit photos : Agglopro Provence, APMP, Associations mallemortaises, Clément, Les élus, F.Faucomprez, M.Lucidarme, E.Morales, Orfées Productions, M.Verdeil.

ÉCONOMIE EMPLOI COMMERCE DE PROXIMITÉ



Les marchés nocturnes de l'été

l'APMP, Association des Professionnels de Mallemort de Provence, est née en octobre 2014 et compte une vingtaine de membres.

Cet été encore, ses commerçants ont organisé les marchés semi-nocturnes du mardi. Tous ont été très satisfaits : une très bonne fréquentation

chaque fois, touristes et mallemortais se retrouvaient et ont apprécié les nombreuses animations proposées.

L'APMP tient à remercier la municipalité pour son soutien financier et les services techniques pour le prêt du matériel.



Nouveaux commerces



BODY TONIC

Vous souhaitez redonner un coup de peps à votre corps, Muriel vous accueille avec des plateformes oscillantes pour des séances personnalisées. Un bon moyen de se remettre en forme !

Muriel : 06 83 52 78 63.

**Centre médical, 2 cours Victor Hugo.
www.bodytonik.fr**

ALOE VERA performances

« La santé et le bien-être à la portée de tous ». Florence Lajournade vous fera découvrir les bienfaits de l'Aloe Vera et vous conseillera chez elle ou chez vous.

**Florence Lajournade,
Sur rdv : 06 73 13 76 72.
14 rue Raymond Jullian.
flolaj13@hotmail.com**



Cours d'Anglais

Après un séjour de plusieurs années en Angleterre, Frédérique Mosnier s'est installée à Mallemort. Elle vous propose des cours de soutien, de la conversation, de l'aide aux devoirs ... en Anglais !

**Frédérique Mosnier : 06 70 97 65 94.
Frederique.metrot@gmail.com**



1^{er} Forum des Professionnels de Mallemort de Provence organisé par l'UCAM

Samedi 24 octobre 2015, Salle des fêtes, de 10 à 18 heures.

Dans une volonté de fédérer les nombreux acteurs économiques de Mallemort, L'UCAM, Union des Commerçants et artisans de Mallemort, organise son 1^{er} Forum des Professionnels le 24 octobre prochain.

L'occasion pour tous, entrepreneurs, artisans et commerçants, de faire connaître ses produits et développer son activité sous le signe de la convivialité.

Ce 1^{er} Forum doit permettre de créer des liens et des

partenariats entre professionnels de notre tissu local, et augmenter par la même occasion la visibilité auprès de clients potentiels, particuliers ou professionnels. Ce Forum aidera au développement d'un réseau d'acteurs qui confortera la dynamique de notre tissu économique.

www.ucamallemort.fr - forum@ucamallemort.fr
Renseignements Office du Tourisme de Mallemort

La Zone d'Activités de Craponne

Vous la côtoyez régulièrement, vous y faites peut-être vos courses, ou vous vous y êtes rendus pour solliciter une des nombreuses entreprises qui s'y trouvent...

Cette zone a été agrandie 6 fois depuis sa création en 1971, c'est dire le dynamisme de notre village !

Située dans le quartier de la Verdière, à l'entrée sud-ouest de Mallemort, le long de la D23, la Zone d'Activités de Craponne est un lieu presque incontournable de notre commune.

Couvrant une superficie de 18 ha, elle regroupe une multitude d'activités, services, commerces, artisanat ...

C'est en 1971, sous le mandat du maire de l'époque Daniel CONTE, qu'a été initiée cette zone artisanale. Elle permettait le développement et l'installation d'activités diversifiées face au déclin de l'activité agricole sur la commune.

Au départ conçue comme une zone artisanale pour des PME (Petites et Moyennes Entreprises), l'implantation d'une enseigne de grande distribution a transformé par la suite cette zone en profondeur, y favorisant un essor conséquent. De nombreux commerces se sont installés en complément des entreprises déjà existantes, entraînant un développement généralisé de la zone. On y trouve désormais autant de commerces que d'artisanat.

Des atouts non négligeables

- **Une excellente desserte routière.**

Idéalement située près de voies de transports importantes, elle est au centre de différents axes : axe national Nord Sud, via la proximité de l'autoroute, axe Aix en Provence-Avignon via la D7N, et enfin porte d'entrée vers le Vaucluse via la D23 et le pont de la Durance.

Pour les entreprises de transport ou de services, c'est un atout indéniable

- **Ce n'est pas une zone coupée du centre-ville.**

Des quartiers intermédiaires de petits lotissements y ont trouvé leur place, ainsi la zone y gagne une certaine humanité, tout n'y est pas déserté dès lors que l'activité économique s'arrête.

- **Elle s'inscrit également dans une proximité piétonne**

avec le centre-ville et ses commerces de proximité. Une complémentarité et un équilibre semblent avoir été trouvés ! La liaison avec les commerces du centre village est essentielle, car ces derniers participent au maintien social et économique de proximité.



Nos commerces de proximité sont un atout essentiel au cœur du village. L'ensemble du tissu local, dans une coordination et un aménagement réfléchis, peut et doit trouver sa dynamique.

- **Une extension réfléchie.**

Dans le cadre d'une réflexion approfondie, une extension mesurée de la zone d'activité de Craponne est à l'étude. Cette extension prendra en compte tous les atouts de la Zone de Craponne et son environnement.

Ce développement contrôlé est important pour notre commune. Il faut permettre à de nouvelles entreprises de s'installer, à des entreprises existantes de s'agrandir et renforcer le dynamisme économique de notre ville.

L'attractivité de Mallemort dans son rôle de Pôle commercial sur le territoire permettra de conforter le développement économique local et de créer ou maintenir des emplois !



Création d'une Commission Extramunicipale du Développement économique

La commission extra municipale du développement économique vient d'être créée dernièrement. Constituée d'une douzaine de membres représentatifs du tissu économique Mallemortais.

Issus de secteurs d'activités variés, ainsi que d'implantation géographique diversifiée (Centre ville, zone artisanale, domaine

de Pont Royal) ses entrepreneurs auront pour objectif de faire remonter les idées et difficultés rencontrées sur la commune. Cette commission aura un rôle consultatif mais également elle devra être force de proposition dans les actions qui seront menées au profit du développement économique et de l'emploi.

TOURISME SPORT

L'été de l'Office du Tourisme

Petit bilan de la fréquentation estivale de notre office de tourisme !

Cette année, on compte 1560 visiteurs en juillet et août, soit 8 % de moins qu'à la même période en 2014. La part des touristes étrangers est en légère augmentation (3 % de plus que l'an passé) et représente 25,8 % de la totalité des visiteurs.

TOP 3 Touristes Etrangers : 1. Belges
2. Néerlandais 3. Britanniques.

TOP 3 Touristes Français : 1. Nord-Pas-de-Calais 2. Région parisienne
3. Grand Ouest.

Les principales demandes des touristes évoluent peu : la randonnée pédestre ou cyclo, la découverte de villages pittoresques, le terroir (vin et huile d'olive), les routes de la lavande, les animations, les lieux de baignade, mais aussi les transports en commun !

Grâce à l'emploi de personnel saisonnier cette année, il y a eu des nouveautés :

- Tenue d'un stand dans la galerie marchande d'Intermarché certains lundis et mardis, période où la fréquentation du magasin est forte
- Tenue d'un stand deux dimanches en juillet/août au domaine de Pont Royal, devant la maison du Tourisme.

L'objectif était d'optimiser les flux de touristes et les inciter à se rendre dans le village pour profiter des animations du centre ville, des commerces, des circuits touristiques.

Autres Actions :

- #Enjoymalemort : Campagne de communication et de promotion sur les réseaux sociaux. Le concept était d'inviter les touristes et les mallemortais à capturer leurs meilleurs moments passés sur la commune, et publier leurs photos sur leurs propres réseaux sociaux, accompagnés du hashtag #enjoymalemort.

Pour une première, le bilan a été positif : environ 30 participants pour 50 photos publiées ! Ces photos servent également à alimenter notre photothèque.

- Les éditions 2015 ont connu un beau succès : guide de l'été, guide touristique, circuit pédestre du vieux village, plan de ville, réédition 2015 des itinéraires admirables par Agglopolé Provence (3 propositions de circuit voiture au sein des 17 communes d'Agglopolé) ainsi qu'un dépliant proposant les principaux sites touristiques du territoire.

- Le Wi Fi gratuit a bien fonctionné avec des demandes d'accès quasi journalières.



Forum des associations

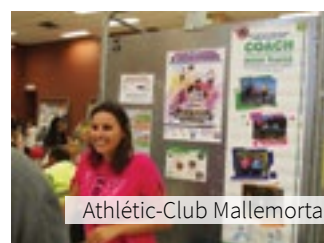
Septembre, c'est la rentrée pour tout le monde et le Forum des associations mis en place par le Comité des Fêtes est un moment incontournable de la rentrée mallemortaise.

La salle des fêtes était bondée en ce samedi 5 septembre, près de 50 associations avaient répondu à l'invitation. Les mallemortais, nombreux ont pu ainsi discuter avec chaque responsable, et en profiter pour inscrire les petits aux activités, majoritairement les activités sportives et culturelles. Il est vrai que notre commune n'est pas en reste, le tissu associatif est riche et varié et toujours en augmentation.

Citons d'ailleurs les derniers-venus, le Krav Maga, art martial d'auto-défense très en vogue, avec à sa tête M. Gonzales, ou encore l'Athlétic-Club Mallemortais, présidé par Mme Lamalam.



Il semblait logique aussi de profiter de cette journée pour mettre à l'honneur nos jeunes sportifs, le Foot, le Hand, le Judo, le Golf, le Tennis ! De jolis résultats dans les classements régionaux pour tous et un bel esprit de fair play et de combativité.





Judo Club de Mallemort, les Conviviales : du monde sur les tatamis !

Avec 135 licenciés, le Judo Club de Mallemort est un club dynamique qui s'adresse à tous, du débutant au compétiteur.

Sur 3 jours, le temps d'un weekend, en juin dernier, ont été organisées « Les conviviales », avec diverses animations :

- Un entraînement mêlant famille (Kazokuzure en japonais) et proche des adhérents, aux adhérents eux-mêmes, le vendredi soir. Les enfants du club ont ainsi été très fiers de pouvoir partager leur passion avec leurs parents.
- Une journée de stage, le samedi, pour les vétérans (Oshima en japonais), sous la direction de hauts gradés. Plus de 20 clubs de la région avaient répondu à l'invitation, parmi eux des judokas de très haut niveau.
- Une matinée de stage pour un public "sport adapté" le dimanche matin.
- la fête du club le dimanche après-midi !

Le tout s'est déroulé dans le gymnase sur un tatami mis en place pour l'occasion, grâce au prêt de tatamis par le comité 13. Un weekend très convivial et réussi pour une première expérience qui sera renouvelée l'année prochaine.

Un Label d'Or

Suite à ces différents événements, mais aussi grâce au bon fonctionnement du club, à sa politique dynamique pour le développement du judo et sa participation aux compétitions fédérales, le Judo Club de Mallemort s'est vu remettre le "Label Or" par le comité 13. Belle récompense, car il y a trois niveaux de labellisations, et l'or est donc le plus élevé !

Cela vient récompenser la mise en place et l'application d'un projet club établi par le nouveau comité directeur du club constitué il y a 3 ans et en activité réelle depuis 2 saisons. Le dynamisme de cette équipe donc, mais aussi des adhérents qui sortent en compétitions, ou qui aident bénévolement aux différentes actions menées par le club, tout le monde est ainsi joliment mis à l'honneur.



Mallemort Tennis Club : TOURNOI 2015

Comme chaque année, le tournoi du Mallemort Tennis Club est un temps fort de la saison. S'il engendre beaucoup de travail pour l'équipe de Bruno LAQUAY, juge arbitre du

tournoi et élu à l'animation, il procure aussi beaucoup de satisfactions.

Lors de la cérémonie de clôture du tournoi, Dominique GENTY, le président du Mallemort Tennis Club, a tenu à remercier en particulier Jeanine et Cathy, véritables chevilles ouvrières du club, ainsi que Madame le maire Hélène GENTE. Celle-ci a également félicité le MTC pour son implication dans la vie associative de notre commune.

Ensuite, tous se sont donné rendez-vous pour un repas de fin d'année convivial, avant de prendre le repos sportif bien mérité.



Des résultats !

Chez les femmes, deux Mallemortaises se sont illustrées cette année en remportant la finale de leur série :

- en 4^e série : Agathe HARRAUX 30/4 MTC gagne face à Suzie ANOUK 30/1 TC ALLEINS.
- en 2^e série : Mathilde PAQUET 15/1 MTC gagne face à Alyson TUR 15/1 NOSTRA SALON.

Chez les Hommes, de jolis scores aussi :

- en 4^e série : Mathieu MISSIR 30/1 TC LAMBESC gagne face à Florent AGOSTINI 30/1 TC ALLEINS.
- en 2^e série : Maxime FERRY 4/6 TC Chateaufort gagne face à Nicolas HARNOIS 5/6 TC CAVAILLON.



Nouvelle école d'ingénieurs de Travaux Publics du CFA régional PACA : 1^{er} pierre posée le 3 avril 2015

Le CFA Emile Pico (Centre de Formation Apprentis) va doubler sa capacité d'accueil pour la formation, de 220 à 500 apprentis et ce sera plus d'une centaine d'étudiants qui pourront se loger sur le site en 2017.

Ce projet dessiné par l'architecte Corinne Vezzoni va permettre de doter le CFA Régional TP PACA de Mallemort de ses propres locaux de formation et d'hébergement pour être en mesure d'accueillir simultanément en formation 128 apprentis et d'en loger une centaine sur site chaque semaine.

L'ensemble des nouveaux bâtiments de ce projet d'agrandissement est conçu en Basse Consommation. Salles de formation, de simulation, d'informatique, centre de ressources, laboratoires d'essai, mais aussi des installations sportives, tout est conçu pour favoriser l'intégration et le bien-être social sur le site.

A terme, sortiront de ce centre des ingénieurs diplômés de l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers, spécialités Travaux Publics. Ce diplôme est délivré en lien avec le réseau Paris Tech qui regroupe les écoles d'ingénieurs les plus prestigieuses.

Un Projet d'établissement basé sur 3 axes

- Doubler la capacité d'accueil du CFA (de 220 à 500 apprentis) pour répondre aux besoins de la profession.
- Insérer des jeunes défavorisés, renforcer les actions de remise à niveau et de soutien, accroître le rôle d'« ascenseur social ».
- Mettre en place des projets pédagogiques innovants (@plateforme, T.i.C., simulateurs...).

RAPPEL

Né en 2007 du rapprochement de 2 entités préexistantes émanant de la Fédération Régional des Travaux Publics PACA : le Centre de Formation Travaux Publics (CFTP) Emile Pico et le Centre de Formation des Apprentis (CFA) Régional Travaux Publics PACA offre une filière complète de formations TP, du CAP au diplôme d'ingénieur par voie d'apprentissage.

Formation professionnelle travaux publics, conducteur d'engins, formation en électricité - mécanique voirie - réseau divers béton - coffrages topographie, tuteur de terrain - chef d'équipe - CACES R 372 m, R 377 m, R 383 m, R 386, R 390. Chef de chantier.

Centre de formation des apprentis (CFA régional TP PACA) aux métiers de : niveau CAP - constructeur routier - constructeur en canalisation - Mécanicien TP - conducteurs d'engin au BAC PROTP - section d'ingénieurs TP par apprentissage.



1^{er} pierre posée le 3 avril 2015 : Membres du CFA, Corinne Vezzoni, Daniel Conte, Hélène Gente



1^{er} Prix attribué au CFA Emile Pico « 1,2,3.... Parité ! »

Initiée par le préfet de Région et le Conseil Régional PACA, cette démarche vise à favoriser l'accès des femmes aux professions «réputées masculines». Elle est inscrite dans les orientations fixées par la convention interministérielle pour favoriser l'égalité entre les filles et les garçons dans le système éducatif. A l'occasion de cette manifestation, le CFA a présenté une exposition photo de travaux réalisés par les étudiants.



Œuvres réalisées par les étudiants dans le cadre de l'opération



CFA Régional des Travaux Publics PACA : les diplômés 2015

La cérémonie de remise des diplômes du CFA Régional des Travaux Publics PACA s'est déroulée le Vendredi 10 juillet 2015 au Centre Emile Pico.

Elle a remporté un vif succès, en présence de Françoise Pelcot, directrice du Centre, d'Yves GHIRON, Président du CFA, de Laurent AMAR, Président de la FRTP PACA, des entreprises, des tuteurs, des familles et de nombreux partenaires.

Avec un taux de réussite de 90 % toutes formations confondues (100 % au CAP Conducteur d'Engins, 80 % au CAP Constructeur de Routes, 92 % au CAP Constructeur en Canalisations, 70 % en BAC PRO TP, 75 % en BTS TP), le CFA peut être fier de la qualité de ses enseignements. Grandes entreprises ou artisans, tous lui font confiance pour former leurs apprentis aux métiers des Travaux Publics.

Cette cérémonie est toujours un moment d'émotion pour l'équipe du CFA et Françoise PELCOT, sa Directrice.

Plusieurs nouveaux diplômés ne quittent pas le CFA puisque leurs entreprises respectives les soutiennent dans leur souhait de poursuivre par une formation de niveau supérieur.

Il est bon de rappeler que l'apprentissage offre de réels avantages :

- pour l'apprenti, une formation complète, des études rémunérées et un passeport pour l'emploi grâce à une formation concrète adaptée aux besoins et appréciée des entreprises,
- pour l'entreprise, en sus d'avantages financiers, un processus de transmission progressive de ses valeurs, méthodes et objectifs qui permet l'imprégnation du jeune à la culture d'entreprise pour préparer son intégration au sein de l'équipe, en tant que salarié à part entière, à l'issue de son contrat d'apprentissage.

Souhaitons longue route aux jeunes diplômés du CFA Régional des Travaux Publics PACA !

Les bienfaits et avantages de l'apprentissage

L'apprentissage permet d'acquérir une formation professionnelle et une culture générale, en alternant périodes en entreprise et périodes au CFA (Centre de Formations pour Apprentis).

Tout en bénéficiant d'un contrat de travail, le jeune apprenti prépare son diplôme et développe en même temps une expérience professionnelle qui le favorisera ensuite sur le marché du travail.

Des études rémunérées

Le système de l'alternance procure à l'apprenti une autonomie financière, il reçoit un salaire, et l'accès sans frais à des études supérieures, celles-ci étant payées par l'entreprise.

Ce mode d'enseignement particulièrement efficace nécessite toutefois une forte motivation et de l'implication de la part de l'apprenti.

Des aides financières

L'apprenti, en application du Code du Travail, a le statut de salarié et ne peut prétendre, en conséquence, à une aide boursière. Toutefois, le Conseil Régional et l'Etat versent des aides financières aux apprentis pour les accompagner tout au long de leur formation. Ces aides concernent les transports, l'hébergement et la restauration. Par ailleurs, la carte des métiers, délivrée en cours d'année

par le CFA, permet à l'apprenti de bénéficier de nombreuses réductions tarifaires (cinéma, sports, transports, restauration, ...).

De plus, l'entreprise qui emploie un apprenti a des aides financières ...

La voie de l'emploi

Au terme de l'apprentissage, l'entreprise connaît le jeune et ses capacités professionnelles, ce qui peut permettre une embauche en toute connaissance de cause. Si tel n'est pas le cas une étude* montre que les jeunes ayant suivi la voie de l'apprentissage obtiennent plus facilement un emploi en CDI, et peuvent prétendre plus rapidement à des hausses de salaire.

A l'issue de leur formation, sur les 3500 apprentis enquêtés, 79 % ont un premier emploi dans les trois mois, et 90 % dans les six mois. Ils sont 50 % à avoir un CDI à la sortie de l'apprentissage et près d'une fois sur deux, ils ont démarré leur carrière au sein de l'entreprise qui les a formés. L'apprentissage est une véritable filière de formation du succès menant à l'emploi.

Portail national de l'alternance :

www.lapprenti.com - contact@lapprenti.com

*étude réalisée par l'Assemblée des chambres de commerce et d'industrie (ACFCI), 2008.



Personnel municipal des écoles et du temps périscolaire : UNE JOURNÉE TYPE

Mallemort met à disposition des écoles du personnel pour accueillir dans de bonnes conditions les élèves. Polyvalence, flexibilité, temps de l'enfant : des journées bien remplies !

La polyvalence est de mise : entretenir écoles, locaux communaux et sportifs, encadrer des temps méridien et périscolaire, assister les instituteurs en maternelle, sans oublier depuis la réforme des rythmes scolaires, les activités pendant les NAP. Chacun se voit confier des missions sur divers lieux avec la nécessité de s'adapter en fonction des attentes. Pour certains agents, la journée commence dès 6 heures du matin, pour d'autres elle se finit à 19h30. Ce sont les écoles qui nécessitent le plus d'heures d'entretien et celui-ci se fait très tôt ou tard le soir, après les NAP. D'autres locaux municipaux, comme la mairie, les locaux sportifs... nécessitent aussi un entretien avant ouverture au public. Les agents dédiés à ces tâches le font avec conscience et dans le respect des normes d'hygiène et de sécurité. Respectons leurs travail.

La flexibilité est incontournable : l'emploi du temps n'est pas forcément en continu. Il faut se caler sur le rythme qu'impose une journée auprès des enfants. Il arrive que des agents retournent chez eux après une mission et reviennent ensuite afin de reprendre les activités NAP ainsi que celles du périscolaire. L'accueil en périscolaire commence à 7h45 pour le personnel communal et se termine 18h15 le soir.



Marianne, Catherine, Sandrine, Conchita, Daphné, Marine

Les NAP : les agents qui interviennent pendant l'accueil périscolaire (matin et soir) et pendant les NAP proposent eux-mêmes leurs activités. Celles-ci nécessitent une préparation : l'agent doit réfléchir à son projet et le structurer. Celui-ci sera validé ou non par l'association Vivons Ensemble, qui gère le

périscolaire, et par le service Education, sous couvert de l'Adjointe à l'Education pour les NAP. Dans la préparation de ces activités, les agents doivent tenir compte du rythme de l'enfant, différent entre le matin et le soir, et entre le début et la fin de semaine.

LES ATSEM : Les Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles commencent à 8h30. Ils font un point avec l'enseignant et accueillent les enfants et leurs parents.



Christine, Maryse, Christel, Valérie

Tout au long de la journée, en lien avec les enfants (déshabillage, surveillance du temps cantine...) elles assistent également les enseignants (préparation, animation de jeux et d'ateliers manuels...). Pendant les vacances scolaires, les "ATSEM", ainsi que le reste du personnel communal sont chargés du "grand nettoyage" dans les écoles et autres locaux communaux.

LA CANTINE : La surveillance du temps cantine est une autre étape importante, coupure essentielle d'une journée bien remplie.



Marion, Audrey, Corinne, Cécile, Magalie

Maternelle : Pour les tous 12 enfants, l'encadrement sera plus important (couper la viande, veiller à une prise de repas équilibré ...), et il se poursuivra jusqu'au temps sieste pour les plus petites sections (fin de la sieste à 15h30). Le temps cantine de **l'Espélido** se déroule de 12h à 12h35, au **réfectoire Agliana**, surveillé par ses "ATSEM". Les enfants rejoignent ensuite le jardin de l'école mitoyen de celui du réfectoire. Pour **Joliot Curie**, sous la surveillance de leurs "ATSEM", les enfants mangent en 2 services, les petits-moyens d'abord de 12h à 12h35 et les moyens- grands de 12h30 à 13h. A 13h les petits commencent à aller à la sieste avec leurs "ATSEM".



Colette, Maryline, Michèle

En primaire, la surveillance de la cantine, 1 adulte pour 25 élèves, sera précédée ou suivie d'un temps de détente. Là encore nos agents proposent des activités d'occuper au mieux ce temps libre.

Les élèves de **Camille Claudel** dépendent

du **réfectoire Agliana**, les enfants jouent dans la cour de 12h à 12h35, puis les CP, accompagnés de 2 encadrants, rejoignent le réfectoire où le personnel de cantine participera à leur encadrement. A 12h50, les élèves de CE1 les rejoignent avec 2 encadrants faisant 1 chassé-croisé avec les CP qui terminent leur repas. Les élèves retournent ensuite dans la cour de l'école. A **Frédéric Mistral**, il y a 2 services pour les élèves (CE2 au CM2). Pendant que le 1^{er} service mange, le 2^e service profite d'un moment de détente et vice versa.

Lorsque les services sont finis, les encadrants mettent en place des activités (foot, jeux de sociétés, coloriages,...) en définissant des règles précises pour la tranquillité de tous.

Formation : un plan de formation a été mis en place avec la nouvelle municipalité. Les agents peuvent régulièrement, améliorer leur encadrement, approfondir leurs connaissances, faire des mises à niveau sur les règles d'hygiène, ou se former sur des activités manuelles.

Nous n'oublions pas bien sûr les **agents du service de restauration municipale** dont nous vous parlerons très bientôt et qui font partie intégrante d'une journée réussie de l'enfant à Mallemort.

Cette année, nouveauté : 1 poste de coordinateur a été mis en place à la rentrée de septembre 2015 afin de coordonner l'ensemble des activités dans tous les lieux et en améliorer le fonctionnement.

ECOLO SAPIENS pour des classes de Mistral et St Michel !

Le 8 juin, en Salle des fêtes de Mallemort, 3 classes de Mistral, et 2 classes de St Michel ont assisté à Concert Ecolo Sapiens proposé par Tom Nardone et les Sales Gones.

Cela fait maintenant plusieurs années que l'Agglopolo Provence offre aux élèves de son territoire un spectacle sur le thème de la préservation de l'Environnement. Ce spectacle clôture un travail pédagogique mené tout au long de l'année. Des interventions ont ainsi lieu dans les classes et s'articulent notamment autour du contenu d'une poubelle « type », du devenir de chaque catégorie de déchet, du recyclage, de la réduction à la source, et de l'importance du geste de chacun

C'est en chanson et mini-sketch que les 3 chanteurs professionnels d'Ecolo Sapiens se sont adressés aux enfants.

Avec leurs messages simples, directs ou poétiques, des chansons comme « Faut recycler », « Sales manies », « Gare au toc », Ils leur ont fait prendre conscience de ce qui pose problème pour notre environnement. Ils ont évoqué également nos consommations d'énergie, notre gestion de l'eau, la pollution des océans, le gaspillage, avant de proposer des solutions.

Tout s'est déroulé de manière ludique et festive, nous sommes certains que le message est bien passé !



Une rentrée réussie

Avec plus de 205 élèves des écoles maternelles publiques Joliot Curie et l'Espélido et des écoles élémentaires publiques Camille Claudel, 130 élèves, Frédéric Mistral, 220 élèves et 142 élèves de l'école privée St Michel, ce sont près de 700 petits Mallemortais qui ont repris ce matin le chemin des écoles soit près de 11 % de notre population.

Une première étape et un moment important dans la vie d'écolier des 96 petites sections qui ont entamé leur apprentissage scolaire par un accueil chaleureux et maternel de leurs enseignantes et des ATSEM qui les secondent.

Plus de 80 enfants sont rentrés à la « grande école » pas tout à fait inconnue grâce aux liaisons qui ont eu lieu durant l'année scolaire précédente entre les écoles maternelles et les Cp de l'Ecole Camille Claudel, avec notamment au mois de Juin la visite de l'école et le repas pris au restaurant scolaire Agliana à l'initiative du service scolaire.

95 élèves quant à eux entament leur dernière année de primaire avant leur grand saut au collège.

Des effectifs toujours chargés dans les écoles maternelles mais qui permettent de travailler dans des conditions correctes en élémentaire.

Nous souhaitons à tous une année remplie de découvertes et de réussite!

5 nouveaux enseignants

- M. Serge Marinetti a été nommé à la direction de l'Ecole Frédéric Mistral remplaçant Mme Pascale Sourbier qui avait assuré efficacement l'intérim de direction durant l'année scolaire précédente,

- Mme Jeanne Clenchard ayant pris sa retraite c'est Mme Virginie Reynouard qui la remplace.

- L'école Joliot Curie accueille deux nouveaux enseignants : M. Jacques Matabon qui partagera la classe de P.S /MS avec Mme Magali Agard et Mme Lucie Bourchet en complément de Mme Marjorie Barbier. MS /GS

- A l'école l'Espélido Mme Virginie Cruse remplace Mme Cécile Kubasik nommée à Lambesc.

La municipalité souhaite une année stimulante aux équipes pédagogiques.

Bonne retraite Jeanne.

Après 20 ans passés à l'Ecole Mistral, en classe de CE1 puis en CE2, Jeanne Clenchard, dont on connaît la modestie et l'investissement a déposé son cartable et ses stylos pour d'autres outils, au grand regret de ses collègues et de ses élèves. Ce sont d'autres projets que ceux pédagogiques qu'elle va construire, dès septembre, notamment comme disait JJ Rousseau, "cultiver son jardin" .

La Municipalité lui souhaite une enrichissante et longue retraite.



Fête de fin d'année à la crèche. 3 Juillet 2015.

Cette année encore, le personnel a été très inventif et créatif. Toutes les grilles entourant la cour étaient décorées de cadres photos, en bambou, en bois, sur grillage, réalisés par les enfants, avec l'aide précieuse du personnel. De jolies photos des enfants étaient le point d'orgue de ces réalisations.

Il était intéressant de regarder les parents lors de leur arrivée, se mettre à la recherche, parmi tous ces cadres, de leurs petites têtes blondes.

Le soleil de plomb, n'a pas épargné les participants, et pour le plus grand plaisir des petits et des grands, tout le monde a pu se rafraîchir avec de délicieux jus de fruit et déguster tout un assortiment de gâteaux, tous plus colorés et joliment décorés les uns que les autres.

S'en est suivi une tombola avec de nombreux lots à gagner pour le plus grand plaisir de tous.

Après de nombreux échanges et se souhaitant de bonnes vacances, chacun est reparti les bras chargés de souvenirs précieux.



Exercice d'évacuation à la crèche.

Dans le cadre de la sécurité des établissements recevant du public, il a été procédé à un exercice surprise d'évacuation incendie le jeudi 25 juin 2015 à la crèche « les Auceau », avec l'encadrement de Fernand Léger, adjoint à la sécurité, Emmanuelle Azard, adjointe à la petite enfance, un responsable du service technique et de la police municipale.

Faisant régulièrement cet exercice, le personnel et la directrice Magali Piau, ont géré l'évacuation dans le calme et dans les règles. Les enfants d'abord surpris, n'ont manifesté aucune inquiétude. Une fois l'exercice terminé, tout le monde a repris ses activités. Fin juin, le personnel et Madame la directrice ont également assisté à une remise à niveau de leur formation aux premiers secours, ainsi qu'à la manipulation et à l'utilisation des extincteurs.

Baptême républicain.



Le baptême républicain de Mélissa en présence d'Emmanuelle Azard, Adjointe Anciens et Petite Enfance

Le baptême républicain ou « Parrainage civil » existe depuis la nuit des temps. Mais c'est à l'époque de la révolution qu'il a été restitué comme un acte Citoyen et Républicain. Depuis, les communes et leurs magistrats municipaux en ont la charge au même titre que l'État civil ou le mariage.

L'engagement que prennent le parrain et la marraine de suppléer les parents, en cas de défaillance ou de disparition, est symbolique. Il s'agit d'un engagement moral fort vis-à-vis du filleul, traduisant leur attachement particulier à l'enfant.

La commune de Mallemort a la joie de célébrer régulièrement ces baptêmes républicains.

Depuis l'an 2000, ce sont 79 enfants de tous âges, qui ont été baptisés. Ces 10 dernières années, nous comptabilisons 56 célébrations, dont seulement 2 en 2013, et un pic de 12 en 2006.

Depuis le début 2015, ce sont 10 enfants qui ont été baptisés. La mairie a offert à chacun d'eux, outre le certificat de baptême, un magnifique livre "mon parrainage civil" que les parents peuvent compléter au fil des années, avec des photos et des petits textes, ou "le nounours de ma ville", ami des tout petits, tout doux dans sa jolie boîte en fer.

Les familles qui souhaitent, pour leurs enfants, une célébration de baptême républicain, doivent en faire la demande en mairie. C'est un service gratuit.

Le PPRI de la Basse Vallée de la Durance : enquête publique avant fin 2015

Un Plan de Prévention des Risques Inondation est un outil réglementaire élaboré par l'État en association avec les collectivités locales et en concertation avec la population

- Il identifie **les zones inondables**
- Il évalue leur **niveau de risque**
- Il définit **des règles d'urbanisme et de construction**
- Il détermine **les mesures de protection** à prendre par les collectivités et les particuliers.

Une fois approuvé par le Préfet, le PPRI crée une servitude d'utilité publique : cela signifie qu'il s'impose aux documents d'urbanisme et aux autorisations d'urbanisme.

Ci-dessous une vue aérienne (Vue1) de la Durance (à l'étiage) qui illustre le besoin de liberté et d'espace dont a besoin ce cours d'eau pour permettre aux crues de s'écouler sans dommages, au risque sinon de connaître des dégâts importants (vue 2 : photo des inondations en amont de Mallemort en 1994). On rappelle que depuis 1994, un vaste programme de gestion de la Durance et d'aménagements de digues a été réalisé par le SMAVD (Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance) visant à protéger les communes contre ce risque. Cela implique également l'interdiction de construire dans les zones à risque identifiées

L'enquête publique sera réalisée avant la fin de l'année (une information par voie de presse, affichage, office de tourisme, ... sera effectuée).



Photo n°2



Photo n°1

Des nouveaux noms pour nos rues

En dénommant une quarantaine de nouvelles artères dans le village, que ce soit sur de nouveaux quartiers périphériques ou dans des lotissements, la commune a pris le parti de faciliter la tâche de tous.

Du facteur à la visite d'amis lointains, ou encore quand l'urgence prime, avoir une adresse bien référencée pour l'accès à notre maison est important.

En effet, chemins privés desservant plusieurs maisons sans numéro, adresses imprécises ... Quand le village s'agrandit et que notre vieille voisine ne connaît plus tous les petits nouveaux, de la Tapie aux Fontenelles il était plus que nécessaire d'être plus précis.

La commission « nouvelles rues » a commencé son travail en 2012. Après un travail de zonage effectué avec un géomètre, 5 thèmes ont été retenus, mettant à l'honneur

les Arts et la Culture (musiciens, écrivains et peintres célèbres) ainsi que la faune et la flore.

Désormais à côté de Louis Usclat, Fernand Pauriol, l'on pourra rechercher des Dali, Ravel, Bizet, Balzac, Aubanel, et ... des moineaux, bouvreuils, tulipes ou encore des roses, jusqu'à la prochaine étape : la numérotation des rues !





Se mobiliser contre le réchauffement climatique !

« un arbre pour le climat »

Du 30 novembre au 11 décembre 2015 se tient à Paris la Conférence des Nations Unies sur les Changements Climatiques (COP21) afin d'aboutir à un accord mondial de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Dans le cadre de cet événement, les communes françaises doivent montrer leur détermination à préserver notre planète : l'opération « un arbre pour le climat » est un dispositif national qui vise à inciter chaque commune à planter un arbre pour lutter contre le dérèglement climatique.

Mallemorts s'associe pleinement à cette manifestation

C'est tout au long de la semaine que des actions vont être menées (Médiathèque, Ecoles, Cinéma ...) avec un temps fort le Samedi 28 Novembre : un arbre, spécialement choisi en fonction des spécificités locales, sera planté par le Conseil Municipal Jeune, parvis de l'Hôtel de Ville.

Cette journée sera l'occasion également de célébrer les nouveaux arrivants de notre commune, un petit olivier leur sera symboliquement offert en signe de bienvenue.



#signCOP21

Parallèlement en tant que citoyen vous pouvez également signer la « #signCOP21 »

<http://www.signcop21.org/fr/> :

donne la possibilité aux citoyens du monde de signer l'accord climatique

en lieu et place des Chefs d'état. L'objectif ? Influencer nos dirigeants afin qu'ils signent et ratifient un nouvel accord climatique. L'ensemble de signatures sera transmis le 30 novembre 2015, 1er jour de la COP21 à Ban Ki-moon, Secrétaire général des nations unies. Par ailleurs, chacun des Chefs d'Etat recevra également les signatures provenant de son pays.

Un engagement fort pour Mallemort

Une exposition sur l'Olivier : la médiathèque accueillera du 16 novembre au 2 décembre, une exposition pédagogique prêtée par la BDP (Bibliothèque départementale de Prêt), ce sera l'occasion aussi de consulter de nombreux ouvrages sur les arbres.

Un apéro-conférence vendredi 27 novembre à 19h : toujours à la médiathèque avec Auguste Dovo et un arboriculteur, autour de l'Olivier. Dégustation de différentes huiles d'olive.

Samedi 28 novembre :

Plantation d'un arbre, par le Conseil Municipal Jeunes, à 11h, parvis de l'Hôtel de Ville, en présence des mallemortais, suivi d'un apéritif en mairie.

Projection gratuite au Ciné-Théâtre Dany à 14h : documentaire, ARBRES, réalisé par Sophie Bruneau et Marc-Antoine Roudil, commentateur Michel Bouquet.

Ce documentaire sera également projeté pour les écoles pendant toute la semaine.

Accueil des Nouveaux arrivants : La commune souhaite également associer cette date nationale de l'Arbre à l'accueil des nouveaux arrivants de Mallemort. A cette occasion, Mme Le Maire leur remettra symboliquement un petit olivier, en signe de bienvenue sur Mallemort.





Vous avez dit Tri du papier?

Avis aux détectives en herbe : enquête à résoudre à la Médiathèque du 3 au 7 novembre

Les experts des papiers

Le programme pédagogique Léo Folio

Les enfants vont pouvoir se mettre dans la peau de détectives privés et mener une enquête pour résoudre l'énigme du recyclage du papier. Trouver des indices, observer différentes scènes du Tri, arriver à en tirer des conclusions, avec de vraies énigmes.



Un vrai travail de Sherlock Holmes !

Une carte d'expert des papiers sera remise à la fin de l'enquête à chaque participant.

A savoir ! En moyenne un français utilise 56 kg de papier par an. En triant nos papiers, nous contribuons à une moindre consommation de nos ressources naturelles, nous favorisons l'économie du recyclage. Les papiers ne sont plus



un déchet, ils deviennent une nouvelle matière première quasiment intarissable.

De plus, la production de papier recyclé, comparée à la production de pâte vierge, consomme entre 2 et 5 fois moins d'énergie et d'eau.

Ecofolio est l'éco-organisme des papiers, agréé par l'état. Sa mission ? Faire progresser le recyclage des papiers. recyclons-les-papiers.fr



Vieux village: Agglopolo Provence sensibilise au Tri Sélectif

Le 30 juillet dernier, 2 employées de l'Agglopolo, accompagnées d'un policier municipal sont intervenues sur le Haut du village, pour expliquer le Tri sélectif, indiquer les Bornes d'Apport Volontaire, mais aussi préciser le mode de fonctionnement du ramassage des ordures ménagères.

L'occasion ainsi de rencontrer les habitants, discuter ensemble des problèmes rencontrés et fournir de l'information liée au Tri.

Le Jour de la Nuit, Samedi 10 octobre 2015, fêtez la nuit noire !



“Le Jour de la Nuit” est une manifestation nationale de sensibilisation à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé.

En dix ans, l'éclairage nocturne a augmenté de 30 % en France et on dénombre aujourd'hui environ 9 millions de points lumineux. Les effets sont insidieux : ils provoquent la disparition du ciel étoilé et peuvent s'ils sont mal réglés troubler fortement les écosystèmes.

S'en suit une forte consommation d'énergie qui, dans un contexte mondial de réchauffement climatique, devrait pourtant être maîtrisée et réduite. Lancé en 2009 à l'initiative d'Agir pour l'Environnement, le Jour de la Nuit est désormais une opération annuelle pleinement reconnue qui mobilise plusieurs centaines de collectivités et associations locales.

La commune de Mallemort s'est inscrite à cette 7^e édition !

Au programme, exposition, conférence, projections de mini films au Ciné-Théâtre Dany le 10 octobre, entrée libre.

Et ... ! Baisse ou extinctions des lumières à 20h30 pendant 5 mn. www.jourdelanuit.fr



Fête de la science la lumière dans tous ses états.

L'association Mallemort pour tous et son président M Pignet vous proposent dans le cadre de cette Fête, des conférences, expositions et démonstrations.

Vendredi 9 et samedi 10 octobre, 2 jours pour tout comprendre sur la lumière à l'Espace DANY.

Vendredi 9 octobre à 20h30

Nicolas Bonod, Chargé de recherche au CNRS, vous expliquera tout sur la photonique et ses applications dans notre vie de tous les jours. Applications en micro et nano électronique, puces photoniques etc., révolutions dans l'informatique, les vêtements intelligents, l'imagerie médicale, les soins médicaux. La photonique n'aura plus de secrets pour vous !

Vous pourrez vous rendre également aux deux expositions : vendredi, de 14 h à 17 h, les élèves des écoles présenteront les expériences sur la lumière préparées en classe, et samedi, de 10 h à 17 h, ce sera la lumière dans tous ses états !

SÉCURITÉ CIVISME

Une convention signée le 17 Juin entre la Gendarmerie Nationale et la Police Municipale de Mallemort



En présence de M. Nunez, Préfet des Bouches du Rhône, le colonel BOUDIER, commandant du groupement des gendarmeries des Bouches du Rhône, le chef d'escadron JUNQUA commandant de la compagnie de Salon de Provence, le Major BOUGUIER commandant de la brigade de Mallemort, le chef de la police municipale M GIUSTO, les policiers municipaux, les Agents de Sécurité de la Voie Publique, et des élus,

« C'est un grand honneur pour moi et nous tous ce soir de recevoir la visite de Monsieur le préfet de police et d'avoir autour de cette table les personnalités représentant les forces de la sureté. Pour Mallemort c'est un signe fort et une reconnaissance des actions communes entre la gendarmerie et la police municipale.

Votre présence sur le terrain prouve votre attachement à être au plus près des préoccupations des élus pour la sécurité de leur commune ainsi qu'une proximité que vous entretenez avec les acteurs essentiels de la sécurité des biens et des personnes que sont la gendarmerie et la police municipale.

Je suis très sensible à votre déplacement et au temps que vous nous accordez pour la signature de cette convention.

Je vous en remercie. » **extraits du discours d'Hélène GENTE.**

A l'initiative du major Bouguier et de M Giusto, chef de la police municipale, cette convention va permettre d'améliorer la coordination et la collaboration des deux services sur notre commune.

Chaque service garde sa spécificité mais les liens se resserrent et chacun profite respectivement des remontées de renseignements, pour un meilleur échange d'informations et de meilleurs outils.

Cette convention fixe aussi les réunions nécessaires à ce rapprochement et place Madame Le maire en partenaire, notamment dans les liens étroits tissés.

Une coopération bien construite optimise l'utilisation des moyens et rend plus performante l'action de prévention et de lutte contre l'insécurité.

La sécurité est l'affaire de tous, nous devons contribuer au bien-être de chacun et prévenir le sentiment d'insécurité. C'est par une proximité, une médiation, un trait d'union entre le maire et les forces de sécurité que nous préserverons la tranquillité publique de notre commune.

En effet le sentiment d'insécurité peut être subjectif, une grande part des peurs diverses vient des faits racontés, de rumeurs, des médias, une psychose peut vite s'installer. Nous devons y être vigilants et la prévention est la meilleure solution.

Pour cela il nous faut être actifs, présents sur le terrain. Nous sommes heureux de constater que sur Mallemort, les chiffres de la délinquance sont en baisse. – 40 % de cambriolages en juillet-août et un taux de réussite important de faits élucidés (21 faits de vols de voiture et cambriolages sur Alleins et Mallemort).

En voiture pour aller à l'école !



Beaucoup des enfants de nos écoles sont déposés le matin par la voiture de leurs parents.

Voici quelques Rappels de règles de sécurité :

Dans la voiture. Les enfants sont classés selon leurs poids :

De 9 à 18 kg : ils doivent être dans un siège à harnais, ou siège réceptacle, fixé par les ceintures arrière du véhicule. Pour les sièges à harnais, il faut ajuster le harnais à la taille de l'enfant et verrouiller la boucle de sécurité juste au niveau des cuisses.

De 15 à 36 kg : les enfants sont sur des rehausseurs, avec la ceinture adulte passée sous les accoudoirs du rehausseur. Ils peuvent être directement sur la banquette arrière avec ceinture de sécurité, si la taille de l'enfant le permet.

Pour les petits frères ou petites sœurs, **jusqu'à 13 kg :** les lits nacelles doivent être disposés parallèlement au dossier de la banquette arrière, fixés par des sangles aux points d'ancrage des ceintures arrières, avec un filet anti-éjection. Les Sièges sont dos à la route, où l'enfant est en position semi-allongée, maintenu par les ceintures de sécurité à 3 points du véhicule, installés indifféremment à l'avant ou à l'arrière, mais toujours dos à la route.



Ce résultat est celui d'un travail méthodique, régulier, pugnace de tous les acteurs de la sécurité sur la commune. Des moyens donnés aussi. Ainsi, en juin dernier, pour le vol à mains armées d'Intermarché, la brigade de Mallemort, la brigade de Salon, le SRPJ de Marseille, des techniciens de l'investigation criminelle... tout a été mis en œuvre pour élucider ce délit et cela très rapidement.

La sécurité à Mallemort

Lors de cette signature, Madame le Maire a tenu également à remercier en son nom et celui de l'équipe municipale le délégué à la police municipale, M. Bruno Laquay et l'adjoint à la sécurité M. Fernand Légier pour leur investissement respectif.

Elle a tenu également à souligner que les moyens attribués à notre police municipale ont été renforcés dès le début de mandat par 2 postes de policiers municipaux (dont un poste de chef de la Police), et 2 emplois d'avenir pour une formation ASVP (agents de surveillance de la voie publique). En l'espace d'un an, les effectifs de la police municipale et le nombre d'ASVP ont ainsi été augmentés de 50 %. Derrière ces moyens humains supplémentaires, c'est autant de présence démultipliée sur le terrain et de réponses concrètes apportées au quotidien aux problématiques de sécurité.

Le passage à 4 VTT (Vélo Tout Terrain) permet aussi cette proximité. Désormais les patrouilles sont deux fois plus présentes sur le terrain comparativement aux années précédentes.

Ces effectifs multipliés permettent également la constitution d'équipes de patrouille ainsi qu'une plage horaire largement augmentée puisque cet été nous avons eu sur la commune une présence de 7 h à 19 h en quasi-continu sur la semaine jusqu'au samedi après-midi.

Que ce soit en matière d'animation, de prévention ou de répression, chaque acteur s'implique désormais dans un esprit collaboratif et partenarial pour œuvrer au quotidien à la sécurité et à la tranquillité publique.

Le partenariat renforcé et matérialisé par la signature de cette convention, va permettre de mener un travail efficace, d'assurer une présence renforcée et rassurante pour la population.

Chacun a besoin de connaître le vrai travail de nos gendarmes et policiers, pour un respect des uns et des autres et apprendre à vivre avec, ensemble, et non contre.



Patrouille VTT Luc, Angélique, Jérémie

Mesures et actions opérationnelles mises en place depuis Mars 2014.

- Présence sur le terrain en VTT.
- Présence aux abords du collège et des écoles.
- Gestion des chiens dangereux et animaux errants.
- Opération tranquillité vacances qui se poursuit.
- Dispositif de vidéo-protection optimisé.
- Sécurisation des événements festifs, sportifs et culturels.
- Mise en place du PV électronique .
- Locaux avec porte sécurisée.
- Achat de gilets pare-balles.
- Convention armement D (bâton et gaz).

Attention : en cas de véhicule doté d'un airbag à l'avant, ce dernier doit être désactivé ; si ce n'est pas possible, le siège de l'enfant doit obligatoirement être placé à l'arrière.

On se stationne correctement

N'oubliez pas : Ne pas vous arrêter sur les lignes jaunes, les zones balisées par celles-ci sont soit dangereuses par défaut de visibilité, soit des endroits où la circulation doit être fluide sous peine de bouchon. Devant l'Ecole Joliot Curie par exemple !

Le stationnement sur ces zones est passible d'une amende.

Enfin, n'oubliez pas ! Depuis le décret du 1/07/2015, les oreillettes, quelle que soit leur utilisation sont interdites au volant. L'amende est de 90 € et entraîne la perte de 3 points sur le permis.

😊 Soyez prudents !



Comprendre le handicap

Qu'il soit visuel, auditif, moteur, mental, psychique, les formes de Handicap ne nous laissent pas insensibles.

En France on utilise l'expression « personne en situation de handicap », pour bien marquer le fait que le handicap ne définit pas la personne.

6 grandes catégories d'incapacités :

L'incapacité motrice : Elle recouvre l'ensemble des troubles pouvant entraîner une atteinte partielle ou totale de la motricité

L'incapacité visuelle : Elle concerne les personnes aveugles, mais aussi, dans la majorité des cas, les personnes malvoyantes.

L'incapacité auditive : Selon les cas, ce handicap s'accompagne ou non, d'une difficulté à oraliser. Un certain nombre de personnes sourdes utilisent la langue des signes et d'autres la lecture sur les lèvres pour communiquer.

L'incapacité intellectuelle : C'est une difficulté à comprendre et une limitation dans la rapidité des fonctions mentales sur le plan de la compréhension, des connaissances et de la perception.

L'incapacité psychique : les personnes atteintes de difficultés d'ordre psychique souffrent d'un malaise qui peut se traduire, à certains moments, par des comportements déroutants pour les autres, car éloignés des conduites convenues et habituelles.

Les maladies invalidantes : Toutes les maladies respiratoires, digestives, parasitaires, infectieuses, peuvent entraîner des déficiences ou des contraintes plus ou moins importantes.



**Journée Internationale
du Handicap
le 3 décembre 2015**

1/		• A. Handicapé moteur •	• 10/	
2/		• B. Maladies avec allergies •	• 11/	
3/		• C. Ascenseur handicapé •	• 12/	
4/		• D. Boucle d'induction magnétique •	• 13/	
5/		• E. Chien d'assistance ou d'éveil •	• 14/	
6/		• F. Déficience d'élocution •	• 15/	
7/		• G. Déficience motrice •	• 16/	
8/		• H. Déficience visuelle •	• 17/	
9/		• I. Téléphone amplifié •	• 18/	
19/		• J. Langage des signes tactiles •	• 20/	
		• K. Le handicap psychique •	• 21/	
		• L. Maladies invalidantes •		
		• M. Personne en déambulateur •		
		• N. Déficience cardiovasculaire •		
		• O. Point écoute •		
		• P. L'évacuation immédiate ou différée des personnes en situation de handicap •		
		• Q. Handicap visuel •		
		• R. Chien guide •		
		• S. Audioguide •		

Solution :
a/17, b/16, c/19, d/2, e/11, f/4, g/13-18-1, h/5, i/9, j/15, k/6, l/7, m/21, n/12, o/20, p/14, q/8, r/3, s/10.

Handicap, les pictogrammes, s'y retrouver !

Voici un petit jeu pour vous familiariser avec ces pictogrammes ... et mieux se comprendre les uns les autres !

La solution est en bas, un picto peut avoir plusieurs significations.

L'utilisation de pictogrammes, soigneusement choisis, facilite la compréhension des messages pour tous. Ces pictogrammes alertent les personnes handicapées sur la prestation qui leur est offerte et sensibilisent le grand public.

SOLIDARITÉ SENIOR



Le repas de fin d'année des Anciens.

Le repas de fin d'année des Anciens aura lieu cette année mercredi 16 décembre 2015 à la salle des fêtes. L'animation musicale vous sera offerte par « Mario » Et le traiteur sera Monsieur Bonnet.

A l'issue du repas vous pourrez retirer votre colis de Noël. Pour les personnes absentes ce jour-là, il suffit de vous présenter en mairie pour le récupérer.

Les personnes qui ont 70 ans dans l'année, doivent s'inscrire en mairie afin de pouvoir recevoir leur colis de Noël.

Les Sorties prévues

Vendredi 9 octobre :

Départ à 7h30 pour Mercuriol dans la Drôme pour un « cochon à la broche ».

Le matin, visite du marché à Romans-sur-Isère, l'après-midi sera dansant (Prix 37 €).

Vendredi 6 novembre :

Départ à 8 heures pour Sète pour une « journée de cabaret ».

Le matin, visite du Musée Brassens, l'après-midi, spectacle « le merveilleux show Paris » (Prix 46 €).



CCAS

Pour les personnes sans véhicule, ou ayant des difficultés pour se déplacer, une navette est mise à leur disposition :

- Le jeudi matin, à 11h45 pour vous amener au foyer « Les Ecureuils » et revient vous chercher à 16h30.
- Le vendredi matin, à 9h pour vous rendre sur le marché et revenir chez vous à 11h15.

Vous devez au préalable vous inscrire en mairie, au service CCAS, muni de votre carte d'identité. Toutes les modalités vous seront expliquées.

ATTENTION : le « cinéma séniors », a changé de jour c'est désormais le dernier mercredi de chaque mois à 14 H (au lieu du vendredi).



Exercice d'évacuation au foyer des écureuils

C'est en présence de, M. Légier, adjoint à la sécurité, Mme Azard, adjointe aux séniors, Mme Pouzol, conseillère municipale, M. Seddik, responsable des services techniques, Messieurs Michel, Benrahmoun et Vaufrey, de la police municipale, ainsi que le personnel du foyer, qu'a eu lieu, mardi 23 juin, un exercice d'évacuation incendie.

Une fois la sirène déclenchée, tous

les adhérents présents au foyer ont participé très sérieusement à l'exercice. Le temps d'évacuation des personnes est très satisfaisant. Les consignes ont été scrupuleusement respectées.

Un nouvel exercice d'évacuation surprise est prévu prochainement, afin de garder les bons réflexes si cela s'avère nécessaire.

La semaine bleue

La semaine bleue, offerte par la municipalité, est la semaine consacrée aux retraités et personnes âgées. Elle se déroule cette année du lundi 12 au vendredi 16 octobre 2015.

D'ores et déjà sont prévues des sorties, (dont une journée pique-nique), des animations, des ateliers mémoire, informatique, travail manuel où chacun pourra repartir avec l'objet qu'il a fabriqué et décoré.

D'autres idées sont actuellement à l'étude.

Une Lecture théâtralisée, Balade des Sens par la compagnie Artémia aura lieu **Vendredi 16 Octobre à la médiathèque.**

Dès que le programme complet sera imprimé, il sera à votre disposition au foyer. Vous pourrez vous y inscrire au gré de vos souhaits.



La Ballade des
Sens

Devenir maraîcher Bio à Mallemort en 2014, histoire d'un parcours.

Installé depuis maintenant 2 saisons au quartier Belles Plaines dans la campagne Est de Mallemort, le parcours d'Éric Barriere est un bel exemple de reconversion dans l'agriculture.

Comment, après un Master en entomologie, devient-on maraîcher bio à Mallemort ?

Initialement, c'est en effet un cursus en écologie et environnement qu'Éric Barriere a suivi. Celui-ci s'est finalisé par un Master en Entomologie à Tours. Éric, à l'époque, se prédestinait d'avantage vers un travail de recherche. Mais une fois diplômé, la réalité du marché du travail le cantonne à un 1^{er} emploi d'expertise de charpentes (termite, capricornes etc.) dans la région de Marseille. Un travail qui ne lui convient pas, et certainement une fibre « agrico-ecolo » déjà bien développée avec les différents stages qu'Éric a pu faire avec l'INRA (Institut National de Recherche Agronomique), vont être les éléments déclencheurs de sa reconversion et de son arrivée sur les terres de Mallemort.

Comment s'installer ?

Eric quitte donc ce 1^{er} travail et se renseigne sur les formalités et les démarches à entreprendre pour s'installer comme jeune agriculteur. Parallèlement il est engagé comme saisonnier chez Robert Roussier, maraîcher bio à Mallemort pour lequel il va travailler pendant 4 ans.

Pour s'installer, son master ne convient pas : passage obligé donc par le Bac Pro, qu'il obtient avec succès en prenant des cours par correspondance. Il se rapproche dans le même temps de la chambre d'agriculture et entre en contact avec l'ADEAR 13, Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural qui l'accompagne et le guide dans ses démarches. C'est par ce réseau qu'il passe son annonce de recherche de terres sur la région. Et c'est à Mallemort qu'il va les trouver. Convaincu de son investissement, il fait le grand saut et quitte son emploi de saisonnier pour s'installer.

La problématique de l'installation

Démarches administratives, formations, stages, recherches de financement, aménagement du terrain, le parcours est long et semé d'embûches.

Au vu du sérieux des dossiers, les prêts bancaires sont rapidement accordés pour l'achat de 2 ha de terres. Il en a actuellement toujours 1 ha en location

Les difficultés vont être surtout d'ordre administratif : l'achat d'une serre multichapelles d'occasion l'amène à demander un permis de construire qui lui sera refusé 2 fois. Il ne peut pas prouver qu'il est paysan, car pas encore installé, et la mairie et la préfecture se doivent d'être vigilantes quant «aux fausses installations agricoles». Cela n'ébranlera pas sa volonté, il parle même de ce passage comme un test de persévérance.

Une fois le permis accordé, il va mettre une année à remonter une première partie de sa multichapelles (environ 2000 m²), soit 2 chapelles. Deux autres suivront l'année suivante.

La chance est quand même au rendez-vous, car Éric récupère 2 AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) qui allaient s'arrêter (Velaux et Gardanne). Ces 2 AMAP lui permettent ainsi d'assurer 48 semaines de vente pour à peu près 100 familles.

Aujourd'hui : Une installation réussie !

Le maraîchage, allié aux poules pondeuses, permet de produire actuellement pour 100 familles de la région des produits de qualité, sur des circuits courts. Les cultures sont respectueuses, diversifiées (panais, patates douces).



Les méthodes employées

Tout d'abord, respecter la terre, la travailler en carrés avec des planches surélevées, juste avec le motoculteur, en évitant le tracteur.

Ensuite un peu de paillage, une rotation des terres, un amendement avec des engrais verts comme la plantation de céréales et légumineuses, des engrais Bio (compost, plumes, poudres d'os, bouchons ...), un arrosage au goutte à goutte et asperseurs ... les techniques font appel tout aussi bien au bon sens qu'à l'application de connaissances scientifiques. Savoir observer la terre, la pousse des cultures, tout est question de dosage, de patience et également de réappropriation de savoirs ancestraux !



Le bilan de la 2^e année, le Futur ? :

L'installation d'Éric semble être en bonne voie, l'embauche de Felix Rivoire comme saisonnier l'été dernier semble le montrer.

Les projets sont nombreux, peut-être tout d'abord arriver à pérenniser un poste sur 2016 ?

Egalement, devenir totalement autonome en creusant une cave pour la conservation de ses cultures et ne plus dépendre de ses voisins.

Ensuite passer à la réintroduction d'arbres en plantant des espèces fruitières et des haies pour renforcer la biodiversité de la faune et la flore. Cette agroforesterie permettrait de réduire l'activité maraîchère pour augmenter la culture fruitière. Cette dernière amènerait aussi à une diversification de la production en passant à l'étape de la transformation des récoltes, chutney, confitures, jus ... ce qui pourrait permettre également de faire vivre la conjointe d'Éric sur l'exploitation.

La reconversion agricole d'Éric Barriere semble maintenant être bien assurée. Son exploitation, qui suit les principes de l'agriculture paysanne, raisonnée et biologique, permet le maintien de la qualité des produits agricoles tout en préservant notre environnement.

Nous lui souhaitons succès et réussite et espérons que son exemple puisse servir à d'autres vocations !



Felix Rivoire et Eric Barriere



Henri Ricard, Conseiller délégué à l'Agriculture



Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural

Une ADEAR est une association qui regroupe des paysannes et des paysans, pour majorité membres de la Confédération Paysanne, et d'autres acteurs du monde rural réunis par l'envie de partager leur expérience et leurs savoirs faire pour permettre de maintenir et d'installer des paysans nombreux et de faire vivre les valeurs de l'agriculture paysanne.

L'ADEAR permet l'accompagnement personnalisé dans les démarches d'installation avec :

- Bilan individuel des compétences et programme de formations.
- Définition du projet humain, technique, économique et commercial.

- Mise en relation avec le réseau d'agriculteurs professionnels
- Recherche de fonciers à travers un répertoire offres/demandes.
- Etude de viabilité économique et plan de financement.
- Bilan des aides accessibles (agricoles et/ou autres), montage de dossiers et/ou orientation vers les structures adaptées.
- Démarches administratives spécifiques au milieu agricole.
- Suivi personnalisé après l'installation.
- L'ADEAR aide également à la mise ne place des Marchés Paysans.



CADRE DE VIE CULTURE(S)

Jolie réussite pour les 1^e rencontres de Polyphonies et musiques du monde à Mallemort

Organisées par Orféas Productions, ces rencontres se déroulaient sur 2 jours de juillet (le 3 à Vernègues et le 4 à Mallemort) et ont conquis plus de 500 personnes.



La programmation du samedi 4 juillet s'est effectuée avec le soutien de la mairie de Mallemort et de l'Agglopolo Provence. Finalement, c'est à l'espace Dany (l'église accueillant un mariage) que la rencontre de chœurs s'est déroulée sous la direction de Robert Nageli !

**Orféas
Productions**

Les deux chœurs ont embarqué le public pour une odyssée chantée sans frontières et se sont rejoints sur deux chants communs,

l'un catalan, l'autre sud-africain !

Aussitôt terminé, un autre concert commençait au Ciné-Théâtre Dany, avec le groupe Radio Babel Marseille, qui avait

déjà enchanté les stagiaires le week-end précédent à l'école de musique. Devant une centaine de personnes, plus de 25 choristes ont rejoint les cinq marseillais en fin de concert sur le titre "amor viajero", ode à l'ouverture multi-culturelle et au métissage.

Puis dès 20h, le chœur des Bis Canti a pris le relais au Parking Jeanne d'Arc (ancienne école St Michel) au sein du vieux village, pour un début de soirée festif et toujours vocal.

Après un repas concocté par Souad (des Saveurs d'ailleurs), qui a vu s'attabler deux cents personnes, l'orchestre Tout Folk'an a clôturé la soirée par un Balèti inter-régional qui a fait danser tous les âges.

Le cours de Français adulte d'Agliana en visite à Mallemort

Depuis quelques années, une jeune femme discrète accompagne le comité de jumelage d'Agliana, lors de ses visites à Mallemort, en tant qu'interprète : Cristina.

L'année dernière, elle a concrétisé son rêve, mettre en place un cours de français pour adultes à Agliana.

Début juillet, elle s'est déplacée avec sept d'entre eux pour leur faire découvrir notre région et perfectionner leur vocabulaire.

Les membres du cours d'Italien adultes de Mallemort et le comité de jumelage les ont hébergés début juillet et ont partagé leurs visites.

Le programme était bien rempli et multiculturel !

Visite guidée de l'abbaye cistercienne de Sénanque, pique-nique au bord des Sorgues, au Partage des Eaux, puis cap sur Fontaine de Vaucluse, découverte de la maison (transformée en musée) de Pétrarque, célèbre poète italien du 14^e, de sa mystérieuse muse Laure de Sade (aïeule du Marquis), née Laure de Sabran ou encore appelée Laure de Noves ...

Et enfin, pour clôturer la journée, tout le monde a apprécié la soirée « polyphonique » organisée par l'association "Orféas Productions".

Le dimanche, dernier jour, le départ, avec un détour par les Carrières de Lumière, aux Baux de Provence.

De bons souvenirs à engranger !



"ITALIANO VIVO" Conversation italienne animée par Auguste Dovo, le mardi soir, à partir de 18 heures, dans la salle n°3, sous la mairie Rens.06 08 36 44 28.

Feu d'artifice du 14 juillet à la digue des prises

Grand succès que ce feu d'Artifice tiré pour la 1^e fois des bords de la Durance. Enfants, grands-parents, jeunes et moins jeunes, tout le monde s'est donné rendez-vous place Raoul Coustet pour le départ de la Retraite aux Flambeaux. La Fanfare Wonderbrass a bien fait swinguer les lumignons en accompagnant la foule jusque la digue des prises. Là, un magnifique son et lumière a enchanté les yeux. Nombreux étaient les spectateurs sur les rives, le pont, à admirer ces explosions de couleurs et de ... Joie ! pour ensuite revenir Place Raoul Coustet et enchaîner avec le bal mené par l'Orchestre Angel Music Show.

Près de 2 000 personnes sur les réseaux sociaux ont commenté l'événement et félicité ce superbe feu du 14 juillet.



La route de la Durance aux Alpilles, 11 août 2015, étape mallemortaise.



Les mallemortais ont pu écouter avec plaisir Rachmaninov, Chostakovitch interprétés avec brio par 2 trios, soit 6 jeunes talents, Romuald, Jérémie, Vincent, et Camille, Raphaël, Alexis respectivement au piano, violon et violoncelle.

Ces concerts organisés conjointement par le Conseil Départemental 13 et le Festival International de Piano de la Roque d'Anthéron

s'appuient sur les Master Class qui ont lieu chaque année avec des maîtres prestigieux. Au sortir de ces «ateliers», les jeunes talents peuvent ainsi rencontrer le public et les conditions de concert de plein air.

Le beau temps était au rendez-vous, l'ombre des marronniers était bien agréable. Près de 300 personnes, petits et grands sont tombés sous le charme de ce concert champêtre qui s'est terminé par un apéro convivial.



FESTO DI MEISSON DE DURANCO

Grâce à l'association Sian D'aqui, son président Noël Arménico et tous les bénévoles, l'espace d'une journée, le temps s'est retrouvé suspendu à côté de notre vieux pont ...



Entre rond-point de la Durance et vieux pont suspendu, Le 18 juillet dernier, était très ensoleillé, et la fraîcheur de la halle au grain (petit marché couvert) était la bienvenue. Le pesage à l'ancienne, la fabrication de petits sacs, et bouquets de blé et de lavande, les légumes anciens, les vieux métiers, cordier, rémouleur, lavandière, fileuse de laine ... rien n'était oublié, vous pouviez même acheter le blé récolté du jour !



Le long de votre promenade, vieux outils de bourrellerie et autres phonos, vieux vélos, tracteurs vous attendaient, souvenirs nostalgiques de cette vie passée.

Pour le plus grand bonheur des tout-petits, une mini ferme était installée avec sa basse-cour, ses moutons, ses chèvres et sa «Guest star», la vache Marguerite.

«La classe 1930 », prévue pour petits et grands, avec instituteur et institutrice, a rencontré beaucoup de succès tout comme les jeux anciens proposés, une promenade en calèche était même à gagner !

Mais le Clou de la journée était surtout le fauchage et le battage du blé à l'ancienne !

Un champ de blé, semé à l'automne attendait le fauchage qui s'est fait manuellement à la faux, et mécaniquement avec une faucheuse lieuse. Ensuite la charrette tirée par des chevaux emmenait les gerbes du champ à l'aire de battage. Le battage aux fléaux pouvait commencer, avec cheval sur l'aire de battage et grosse batteuse en bois, pour passer ensuite à la partie bottelage de la paille, tarare et fabrication de la farine, avec moulin et blutoir.

Les Orgues de Barbaries de « Nono et Lucas » assuraient pendant ce temps l'ambiance musicale.



La fraîcheur de la fin de journée a été ensuite appréciée avec les saynètes en Provençal jouées par la « Bono Font de Lambesc », pour enchaîner juste après avec l'apéritif animé par les chansons en provençal d'Annette.

Et le tout s'est conclu ... par le repas tiré du sac (un barbecue était à disposition) ou non, et le traditionnel Baleti au son de l'Animation musicale de Pina Colada.



Journée du Patrimoine 2015

Le samedi 19 septembre, Mallemort s'est mis sous le signe du Patrimoine, une journée riche de découvertes.

La marche Populaire

Rendez-vous festif autour de la marche, sport par excellence accessible à tous, cette 2^e édition mise en place par l'Office de Tourisme a rencontré un joli succès ! Près de 125 licences délivrées, et 140 marcheurs répertoriés. Les familles, les amis, "les marcheurs pro" - il y avait même des alsaciens venus tout exprès - tout le monde a enchaîné dans la bonne humeur les



10 km de circuit balisé et sécurisé par Vanessa et Marie Noëlle. Une occasion de découvrir à allure libre, la campagne mallemortaise. Le lac de l'entreprise Lafarge, habituellement interdit au public, constituait le 1^{er} stand de ravitaillement, M. Nencioni y donnait des explications sur la carrière. Ensuite, un petit détour sur le domaine St Vincent et les fameuses asperges de M. Chabert et la 2^e pause gourmande, au Jardin des 1000 couleurs, où M. et M^{me} Rol ont proposé une dégustation de jus de fruits frais ainsi que des explications sur le travail de son exploitation.

A l'arrivée chacun se voyait remettre sa licence de marcheur de La Fédération Française des Sports Populaires. Le succès mallemortais de cette manifestation nationale gratuite (les 2 € demandés couvraient les frais d'assurance) prouve bien que la marche reste le sport préféré de tous !



Sur la piste du cosmonaute

Une 50^e de personnes soit 15 équipes se sont retrouvées «à pister» le cosmonaute de Mallemort.

Les commerçants et les artistes, chacun avait pour l'occasion dissimulé des indices et joué "le jeu" : énigmes, rébus, devinettes attendaient les participants pour la plus grande joie de tous !

"Aux couloirs du temps", cours Marius Taché, on se retrouvait transporté dans la vie passée de Mallemort. Sur des photos anciennes, les visiteurs pouvaient retrouver un aïeul, une vue insolite de rues connues, et écouter les petites histoires, intégrées dans la grande, racontées avec tant de passion par Nicole Kerbrat.



Les Spectacles

Et, but ultime, trouver le cosmonaute pour la séance photos, et reconstituer le puzzle qui donnait la solution finale : un retour sur le parvis de la Mairie, où les lots attendaient les participants, mais également le spectacle "Je m'appelle tous Ulysse", une jolie approche décalée de l'Odyssée D'Ulysse revisitée par la Compagnie L'appel du Large.

Ensuite malheureusement, le vent a quelque peu incommodé les attablés du repas Patrimoine, mais n'a pas empêché les Muleketu, batucada marseillaise de mettre « le feu » au parvis pour la plus grande joie de tous les spectateurs.



INFOS



Collecte annuelle de denrées de la banque alimentaire des Bouches du Rhône. Recherche de bénévoles.

Les 27 et 28 novembre 2015



Un clocher plus lumineux

Le clocher a retrouvé sa lumière: la société Provence Nuisibles a enlevé le mur de briques. Des filets anti-pigeons et des pics ont également été posés : les cloches seront désormais bien protégées !

Réunion Publique Le Nouveau Schema Pluvial

Lundi 12 octobre 2015
18h30 - Espace Dany

ECHANGE - RENCONTRE - DISCUSSION
Avec le Bureau d'Etudes CEREG Ingénierie, spécialisé dans le diagnostic pluvial.

Rencontre Echange petite enfance

Mardi 20 Octobre 2015
18h30 - Espace Dany

A l'initiative de la commission petite enfance, faire le point sur les projets passés et futurs.
Ouvert aux parents et aux professionnels.
Rens. Mairie : 04 90 59 11 05

Pour mener à bien cette grande opération de solidarité et permettre de continuer à apporter une aide alimentaire pendant toute l'année aux plus démunis du département, il est nécessaire de rassembler plusieurs milliers de bénévoles. Alors vous qui avez un peu de temps libre, Rejoignez la Banque Alimentaire pour quelques heures,

1 journée, ou pourquoi pas les 2 journées :

- pour aider à la distribution des sacs et au recueil des denrées dans un magasin proche de chez vous
- ou encore participer au tri des denrées

dans nos entrepôts de Master Park, lots 17/18, 116 Bd de la Pomme à Marseille 11ème.

Merci d'avance pour votre générosité !

Pour tout renseignement, contacter le 04 91 40 45 00

ou

**contact@banquealimentaire13.fr
ou formulaire sur le site internet
www.ba13.banquealimentaire.org**

La Collecte quant à elle aura lieu dans les magasins Intermarché et Netto

Permanences

La médiathèque :

Mardi : 11h - 12h / 17h - 19h
Mercredi : 9h30 - 12h / 14h - 18h30
Jeudi : 11h - 14h / 16h - 18h30
Vendredi : 9h30 - 13h / 16h - 18h30
Samedi : 9h30 - 12h.

Office de Tourisme :

lundi au vendredi 9h/12h et 14h/18h,
samedi 9h/12h.

Les services techniques :

Avenue des Frères Roqueplan.
Tél: 04 90 57 40 70.
secrétariat :
lundi au jeudi : 7h45/12h & 13h30/17h,
vendredi : 7h45/12h & 13h30/15h30,
samedi : 9h/12h.
Tél Astreinte : 06 25 53 34 85.

La police municipale :

Avenue Joliot Curie : Tél: 04 90 56 31 99
8h30 - 12h15 & 13h30 - 17h15

Contrôleur MSA :

Permanence sur rdv le jeudi de 14h à 16h en mairie.

Assistants maternelles :

la mairie : lundi : 8h30 à 16h, mardi au vendredi : 8h30/12h & 13h/16h.

Consultation PMI :

(Protection Maternelle Infantile)
Permanence puériculture : salle du dispensaire sous la mairie tous les 1^{er}, 3^e et 5^e mardis du mois de 9h à 11h, sur RDV au 04.13.31.66.20.

Consultation de nourrissons avec médecin : salle du dispensaire sous la mairie tous les 2^{ème} et 4^{ème} mardis du mois de 9h à 11h.

Permanences élus :

- M^{me} le Maire reçoit uniquement sur rdv pris auprès du secrétariat.
- M. MARTIN reçoit le jeudi matin, 9h/11h.
- M^{me} BREMOND reçoit sur rdv.
- M. BRUCHET reçoit sur rdv mardi matin.
- M^{me} AZARD reçoit sur rdv le mercredi, 9h/11h pour les seniors et 11h à 13 heures, pour la petite enfance.
- M. ALLEGRIANI Antoine reçoit sur rdv.
- M^{me} CHEROUTE reçoit sur rdv le mercredi
- M. LEGIER reçoit sur rdv.
- M. MARTINELLI reçoit sur rdv le lundi.
- M^{me} POUZOL reçoit sur rdv.
- M. RICARD reçoit le 1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois, 10h/11h.

Permanence de la commission sports : tous les vendredis à partir de 17h30, sur Rdv uniquement.

Chers Mallemortais,

A quoi sert une élection ? Certains diront à rien, d'autres qu'il faut aller voter mais sans savoir pourquoi. Essayer de répondre à la question, c'est s'interroger sur deux points : le premier concerne le projet que l'on souhaite pour ses enfants, le deuxième concerne la personne qui conduira le projet. Il s'agit en quelque sorte d'une alchimie à trouver pour déterminer le candidat idoine. En décembre nous serons une nouvelle fois appelés aux urnes pour les « régionales ». Cette opportunité qui nous est donnée, il faut la saisir. « Le train ne passe qu'une fois ». Il sera trop tard ensuite pour se lamenter ou exprimer des regrets. Rappelons-nous également que c'est souvent le temps des promesses intenable qui disparaissent aussi vite qu'elles étaient venues une fois l'élection passée. Il faut donc se documenter, s'informer, écouter, regarder et analyser les propositions de chacun. Il ne s'agit pas d'idéologie mais de bon sens, car celui-ci est notre allié le plus fidèle. Des changements ont déjà eu lieu avec un changement de majorité au Conseil Départemental 13. D'autres se préparent. Contrairement à ce que nous disent nos élus, tout est politique dans la vie, y compris dans la vie locale. L'action des élus est régie par des consignes en fonction des appartenances et/ou des soutiens politiques. Il n'est qu'à voir les prises de position de chacun lors de chaque élection. Je vous invite à ce propos à consulter les réseaux sociaux sur lesquels « on soutient, on affirme etc. » alors que dans la vie quotidienne chacun explique qu'il œuvre pour son village ou sa ville sans parti pris ! A l'occasion des élections régionales, faites votre choix en pensant à la société que vous voulez construire pour vos enfants. Est-ce bien utile de vous préciser qui a mes faveurs ? Bonne rentrée.

Jean-Pierre CHABERT

Sous peine de non parution, le texte que vous êtes en train de lire nous a été demandé pour le 3 septembre au plus tard, sachant que ce journal doit sortir début octobre... Un détail ? Peut-être... Mais un détail lourd de sens : d'une part, l'opposition ne peut pas s'exprimer au plus près de l'actualité, que cela soit volontaire ou non. D'autre part cela dénote d'une certaine lourdeur bureaucratique et, nous semble-t-il, d'une certaine méfiance à notre égard. Cette même méfiance qui fait que nos positions au sein du Conseil Municipal sont systématiquement ignorées, quand bien même elles relèvent du simple bon sens.

Un exemple ? La construction de logements sociaux. Nous l'avons dit et nous le répétons : oui, nous devons construire ces logements, la loi nous y oblige d'ailleurs et la municipalité a déjà dû s'acquitter d'une amende non négligeable pour s'y être soustraite. Mais non, nous ne devons pas acquérir pour cela des terrains à un prix largement supérieur à celui du marché. Nous avons des comptes à rendre à nos concitoyens sur l'utilisation de l'argent public.

De la même façon, oui, nous sommes favorables à la réalisation de nouvelles infrastructures municipales mais là encore, nous devons maîtriser les coûts, actuels et à venir.

Nous avons également estimé que l'embauche d'un chef de cabinet du maire, choisi selon son bon vouloir et en plus du DGS, de même que celle d'un ingénieur, en plus du DST, n'étaient pas nécessaires pour une commune de notre importance. D'autant que l'Agglopolé dispose de personnels qualifiés qui pourraient intervenir sur notre village sans que cela ne vienne s'ajouter à nos dépenses propres.

Nous sommes vigilants, à chaque Conseil Municipal aux choix qui nous sont proposés : notre vote est toujours dicté par le souci du bien commun. Nous continuerons de travailler dans ce sens. Nous continuerons aussi à participer aux différentes commissions dont nous sommes membres pour nous tenir informés des projets et de la gestion des affaires au quotidien. Chaque fois que cela est possible, nous sommes force de proposition. A charge pour la majorité d'être capable d'écouter la voix des Mallemortaises et des Mallemortais que nous représentons. A très bientôt toujours à vos côtés pour vos défendre !

Farro et les élus EPM

Ce journal, cher Citoyen et chère Citoyenne de Mallemort, est élaboré chaque trimestre par notre nouveau service communication (Françoise et Mathilde), vos élus et votre Maire à partir la vie de notre commune. Au nombre de 4 par an, au lieu de 2 (dans le mandat précédent), nous souhaitons mettre en avant le travail du personnel municipal et de vos élus, l'implication des associations, et une parole ouverte à tous, cette tribune politique le prouve. Comme dans tout journal et comme dans toutes les rédactions, il y a une date limite d'envoi des textes. C'est la règle, la même pour tout le monde, elle sert à réaliser le maquettage (mise en place des textes et des photos), à laisser le temps à l'impression (7 jours) et à la distribution (7 jours). Pour répondre simplement à la liste de M. Farro, les règles d'écriture et les délais ne sont pas là pour déplaire ni par méfiance. Si M. Farro avait été présent aux diverses réunions dont il est membre, il connaîtrait ces informations. Concernant les éditions précédentes du Mallemort Infos, nous n'avons jamais reçu ses textes : Il est de toute évidence très difficile de passer un texte non reçu, même après les délais évoqués. Ceci étant dit, très prochainement vous recevrez après l'édition d'automne, un numéro spécial « Conseils Municipaux 2014 et 2015 » pour vous informer de la bonne gestion de notre commune, tant sur le plan administratif que fiscal, et ce, malgré l'avenir incertain de la future métropole. Nous restons attentifs, vigilants et solidaires dans toutes nos actions.

Hélène Gente-Ceaglio, Maire de Mallemort,

Conseillère Départementale des Bouches-du-Rhône, Vice-présidente d'Agglopolé Provence.

